

Toulouse, le 11 avril 2025

Arrêté n° A05-2025

portant délégation de signature à Madame Mélanie BENALET

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de Réseau31 ;

Arrête

Article 1 : délégation de signature est donnée à Madame Mélanie BENALET, Responsable du Pôle Transition énergétique, Service Gestion Durable des Milieux, Expertise et Energie de Réseau31, à effet de signer dans le cadre de ses attributions et compétences, à l'exclusion des documents à destination des ministres, préfets, parlementaires, conseillers régionaux et conseillers départementaux (à l'exclusion des délégués de Réseau31),

Activité

- les courriers sans incidence financière aux prestataires et administrations,
- les comptes rendus de réunion et de de visite de chantier,
- les ordres de service sans incidence financière pour les marchés d'études et de travaux,
- les ordres de service des marchés de fourniture d'énergie,
- les inventaires et constats,
- les documents relatifs à la réalisation d'opérations et de prestations notamment liés à leur réception et vérification,
- les télé-déclarations et les formulaires en ligne,
- les avis et visas sur les documents techniques,

Financier

- les états d'acompte avant mandatement (quels que soient les montants) à l'exception des Décomptes Généraux Définitifs,
- les certificats administratifs relatifs à des recettes ou dépenses,
- les bons de commande inférieurs à 5 000 € HT ;

Article 2 : le présent arrêté sera publié sur le site institutionnel de Réseau31

Sébastien VINCINI
Président

